



FICHE DE DONNEES DE SECURITE LIQUID HARDENER.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial LIQUID HARDENER.
No du produit X0014

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Durcisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ITW DEVCON
BAY 150
SHANNON INDUSTRIAL ESTATE
SHANNON
CO CLARE
IRELAND
T: +353 (0)61471299
F: 353(0)61471285
info@itwippe.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1235 239670

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xn;R21. C;R34. R43. N;R51/53.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient NONYL PHENOL
TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE

Étiquetage



Corrosif



Nocif



Dangereux pour
l'environnement

Phrases De Risque

R21 Nocif par contact avec la peau.
R34 CAUSE DES BRÛLURES.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils De Prudence

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

2.3. Autres dangers

LIQUID HARDENER.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE	1-10%
No CAS : 140-31-8	No CE : 205-411-0
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53
NONYL PHENOL	1-10%
No CAS : 25154-52-3	No CE : 246-672-0
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. N;R50/53.
TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE	30-60%
No CAS : 112-24-3	No CE : 203-950-6
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21 R43 R52/53

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

LIQUID HARDENER.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Un incendie peut être éteint avec : Eau. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et éteindra le feu. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Assurer une ventilation efficace.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. A jeter dans un récipient pour l'élimination. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation adéquate et/ou un respirateur. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

LIQUID HARDENER.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc ou plastique.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter le lieu de travail.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau. En cas de risque de contact : porter un tablier ou un vêtement de protection.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Ambre.
Odeur	Amine.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	232
Point de fusion (°C)	n/a
Densité relative	0.98 20 °C
Densité de vapeur (air=1)	>1
Pression de vapeur	<10mmHg 21.1
Taux d'évaporation	<<1 (butyl acetate =1)
Valeur pH, Solution Concentrée	10.5 @ 20 °C
Point d'éclair (°C)	>93

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Les agents oxydants forts. Acides.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Éviter le contact avec des agents d'oxydation. Éviter le contact avec les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50 2,000 mg/kg (oral rat)

Ingestion

Effet corrosif. Même de petites quantités peuvent causer de graves lésions.

LIQUID HARDENER.

Contact avec la peau

CAUSE DES BRÛLURES. Corrosif. Un contact prolongé peut entraîner de graves lésions du tissu. Peut être absorbé par la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque de développement d'une hypersensibilité ou de déclenchement d'une hypersensibilité existante chez les personnes prédisposées.

Contact avec les yeux

CAUSE DES BRÛLURES. Risque de lésions oculaires graves.

Mises En Garde Sur La Santé

Cette substance est corrosive. Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif).

Voie D'Exposition

Inhalation : Absorption par la peau. Ingestion .

Organes Cibles

L'exposition répétée ou prolongée peut causer : Risque de lésions du foie et des reins. Appareil respiratoire, poumons Système nerveux central

Appellation

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Dose Toxique 1 - DI 50

1470-2140 mg/kg (oral rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement. Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Classification Dechets

08 04 99

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Aucunes autres informations notées.

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 2735

No. UN (IMDG) 2735

No. UN (ICAO) 2735

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

LIQUID HARDENER.

Désignation officielle de transport AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYL PHENOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2X
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision	11/08/2011
Révision	11
Remplace la date	08/06/2011
Date	21/07/2011

LIQUID HARDENER.

Phrases - R (Texte Intégral)

R34	CAUSE DES BRÛLURES.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R21	Nocif par contact avec la peau.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN
No du produit X0011

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ITW DEVCON
BAY 150
SHANNON INDUSTRIAL ESTATE
SHANNON
CO CLARE
IRELAND
T: +353 (0)61471299
F: 353(0)61471285
info@itwippe.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1235 239670

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xi;R36/38. R43. N;R51/53.

Pour l'homme

Cette préparation contient une résine d'époxy, qui peut causer une sensibilisation et le développement d'une allergie.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient OXIRANE, MONO [(C12-14- ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Étiquetage



Irritant



Dangereux pour
l'environnement

Phrases De Risque

R43
R36/38
R51/53

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Irritant pour les yeux et la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils De Prudence

S28
S37/39
P5

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

3.2. Mélanges

OXIRANE, MONO [(C12-14- ALKYL OXY)METHYL] DERIVS	1-10%
No CAS : 68609-97-2	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) R43 Xi;R38
RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)	30-60%
No CAS : 25068-38-6	No CE : 500-033-5
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) R43 Xi;R36/38 N;R51/53
SILICA SAND	< 1%
No CAS : 14808-60-7	No CE : 238-878-4
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone ou la poudre sèche.

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et éteindra le feu. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. A jeter dans un récipient pour l'élimination. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
SILICA SAND	WEL		0.3 mg/m3 Resp Dust, HK			

WEL = Workplace Exposure Limit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc ou plastique.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter le lieu de travail.

Protection de la peau

En cas de risque de contact : porter un tablier ou un vêtement de protection.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Clair (ou pâle). Gris.
Odeur	Odeur faible.
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>204.4
Point de fusion (°C)	n/d
Densité relative	1.92 20 °C
Densité de vapeur (air=1)	>1
Taux d'évaporation	<<1 (butyl acetate =1)
Valeur pH, Solution Concentrée	7.0 @ 20 °C
Point d'éclair (°C)	> 93.3

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Les agents oxydants forts. Acides. Amines.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Acides forts. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Vapeurs/gaz/fumées de : Acides - organiques. Aldéhydes.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50 >10, 000 mg/kg (oral rat)

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque de développement d'une hypersensibilité ou de déclenchement d'une hypersensibilité existante chez les personnes prédisposées. Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

Mises En Garde Sur La Santé

Cette préparation contient une résine d'époxy, qui peut causer une sensibilisation et le développement d'une allergie.

Voie D'Exposition

Inhalation : Ingestion .

Appellation	RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)
Dose Toxique 1 - DI 50	>2000 mg/kg (oral rat)
Dose Toxique 2 - DI 50	>2000 mg/kg (oral rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement. Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Classification Dechets

08 04 99

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités Aucune autres informations notées.

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

No. UN (IMDG) 3082

No. UN (ICAO) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 9

Classe ADR/RID/ADN Classe 9: Matières et objets dangereux divers.

No. D'Étiquette ADR 9

Classe IMDG 9

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

Classe/Division ICAO
Étiquettes De Transport

9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN III
Groupe d'emballage IMDG III
Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-F
Code Hazchem •3Z
No. De Danger (ADR) 90
Code restriction de tunnel (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision	12/08/2011
Révision	12
Remplace la date	18/12/2009
Date	21/07/2011
Phrases - R (Texte Intégral)	
R38	Irritant pour la peau.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
NC	Non classé.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

ALUMINIUM LIQUID (F2) RESIN

Mentions De Danger Completes

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.